

Mise en ligne : 26 janvier 2017.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## LUCIEN BORGEAUD & CIE

S.A., 5 février 1925, p. 99 ans.

LUCIEN BORGEAUD & CIE  
S.A. au capital de 10 MF  
Siège social : ALGER, 25, r. Henri-Martin  
Registre du commerce : Constantine, n° 24.092.  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 819*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
composé de 3 membres nommés p. 6 ans.  
BORGEAUD (Lucien), pdt ;  
REUTEMAN (Alfred)<sup>1</sup>, 21, bd Carnot, Alger ;  
LECHAUX (Léonard).

COMMISSAIRES AUX COMPTES  
BALDY (Albert) ;  
ADAM (Valentin).

Objet. — Tissus de coton et soieries indigènes en gros.  
Capital social. — 10 MF, en 10.000 act. de 1.000 fr.  
Parts bénéficiaires. — 2.000 parts de fondateur.  
Répartition des bénéf. — 6 % aux act. ; sur le solde : 5 % à la rés. légale ; sur le solde : 15 % au conseil d'adm. ; 65 % aux act. ; 20 % aux parts bénéficiaires.

---

<sup>1</sup> Alfred Reuteman : marié en 1910 à Marie-Louise Brissonnet, fille d'Edgard Brissonnet, assureur, administrateur de sociétés. Sachant que la sœur d'Edgard Brissonnet, Hélène, était l'épouse de Jules Borgeaud. Administrateur du Nord-Africain Commercial (Anc. Éts Jules Borgeaud & fils) et du Comptoir textile de Cirta. Propriétaire à Oued-el-Alleug, en association avec son beau-frère, Albert Brissonnet (secrétaire, puis administrateur délégué de la Coopérative des agrumes de la Mitidja).